

RAPPORT ANNUEL

2015-2016



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**

Rapport d'activités du 1er avril 2015 au 31 mars 2016

Siège social

6540, rue Beaubien Est, bur. 210
Montréal (Québec) H1M 1A9
1 877 484-0404 administration@afpad.ca

Point de service

2600, boul. Laurier, Tour de la Cité, bur. 950
Québec (Québec) G1V 4W2
1 855 770-0404 quebec@afpad.ca

AFPAD.CA

TABLE DES *matières*

Le mot du président	5
Le mot de la directrice générale.....	6
L'AFPAD EN BREF	7
Notre mission et notre histoire	8
Le conseil d'administration et la permanence	9
Nos services généraux	10
SERVICES AUX MEMBRES	11
Portrait des membres.....	12
Détail des services offerts.....	13
ACTIVITÉS ET PROJETS	17
Résumé des activités	18
Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels.....	19
Entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits des victimes	20
Marche « Je suis Gabrielle ».....	21
Conférence sur les disparitions.....	22
10 ^e anniversaire de l'AFPAD	23
Prix hommage.....	24
Restaurer ensemble ce que le crime a brisé et l'art-thérapie	25
Conférence sur le deuil et dîner de Noël.....	26
Atelier d'art expérimentation.....	27
Manawan 1977	28
Cabane à sucre	29
Projet YPI.....	30
Déjeuners-causeries	31
SUBVENTIONS ET FINANCEMENT	33
Subventions gouvernementales et dons privés.....	34
Tirage d'un voyage	35
Encan silencieux.....	36
COMMUNICATIONS ET MÉDIAS	37
Site Web et médias sociaux.....	38
Entrevues dans les médias	39
Bulletins AFPAD Express	40
PARTENAIRES ET BÉNÉVOLES	41
Ressources et déjeuners-causeries.....	42
École de criminologie de l'Université de Montréal	43
Société de Communication Atikamekw-Montagnais.....	44
Partenaires quotidiens.....	45
PERSPECTIVES D'AVENIR	47
Des projets en développement	48

LE MOT DU *président*

Depuis maintenant plus de 10 ans, L'AFPAD est présente et active auprès des familles de victimes d'assassinat ou de disparition.

Les fondateurs de l'Association doivent être très fiers de constater tous les efforts du conseil d'administration et de ses permanents, afin que la voix des victimes soit non seulement entendue, mais avant tout qu'elle guide nos gouvernements vers des modifications importantes de leurs règles pour et dans le respect des victimes.



Un immense merci aux membres du conseil d'administration actuel et à ceux qui se sont déjà impliqués dans le passé, pour leur disponibilité et leur grand dévouement. L'AFPAD fait constamment de grands pas.

Toutes nos félicitations à la directrice générale, Mme Nancy Roy, qui sait s'entourer des meilleures ressources tant à Montréal qu'à Québec. L'AFPAD resplendit plus que jamais sur tout le Québec et toutes les régions.

Regardons droit devant pour affronter l'avenir.

Réjean Talbot

Président du conseil d'administration

LE MOT DE LA *directrice générale*

Nous sommes fiers en cette fin d'année d'activités de vous présenter notre rapport annuel 2015-2016. Encore une fois, nous avons réalisé de nouvelles activités, créé de nouveaux partenariats et développé de nouveaux créneaux de services.

Je vous dis bravo à tous, c'est avec la solidarité habituelle et connue de l'AFPAD que ce défi et cet appel aux changements a pu se réaliser!

Nous avons à revitaliser nos bases de gouvernance en instaurant de nouveaux outils plus clairs et transparents, afin de permettre au conseil d'administration et à l'équipe de travail de prendre l'envol nécessaire pour répondre aux besoins réels de nos familles membres.

Nous avons développé de nouvelles bases de partenariat incontournables à la réalisation de notre mission. Cet échange d'expertise a su bonifier chacune de nos actions à aider nos familles qui, on le sait, doivent conjuguer de façon traumatique avec un drame.

Je suis fière de mon équipe de travail qui, même avec un budget restreint, a su développer, innover et garder le cap de façon professionnelle tout au long de cette année qui se voulait d'envergure et centrée sur le changement et l'évolution.

Je travaille au sein du milieu communautaire depuis plusieurs années et je demeure convaincue de la nécessité de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues pour toutes ces familles qui veulent développer un lien de solidarité pour survivre à cette épreuve. Nous continuerons à revendiquer plus de reconnaissance en indemnités dans les lois et les services pour ces proches de victimes qui méritent un statut plus équitable.

Nous demeurerons présents et à l'affût des besoins de nos familles membres et nos partenaires.

Nancy Roy

Directrice générale



L'AFPAD

en bref



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

AFPAD

NOTRE MISSION ET *notre histoire*

Mission

L'AFPAD est un organisme sans but lucratif qui a pour mission principale de briser l'isolement vécu par les familles des victimes afin de développer entre elles des liens de solidarité et de bâtir des ponts vers les ressources nécessaires dans le but d'avoir accès à l'information et aux outils pour reconstruire leur vie.

Vision

Que chaque membre d'une famille de victime d'acte criminel reçoive un support moral, psychologique et juridique, suite au drame; qu'elle soit reconnue pour recevoir une indemnisation équitable et suffisante pour être en mesure de faire face à son deuil et reprendre le cours de sa vie dans de meilleures conditions.

Valeurs

À travers chacune des actions de l'AFPAD, les valeurs qui guident nos actions sont : L'INTÉGRITÉ, L'ÉQUITÉ, L'HONNÊTÉTÉ, LA TRANSPARENCE, LE RESPECT ET L'ENTRAIDE.

Histoire

L'AFPAD est née de l'initiative de 4 pères fondateurs ayant perdu leurs filles et qui se sont regroupés en 2005, afin de dénoncer la violence faite aux femmes. De cette association est ressorti un grand constat : l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante et l'iniquité entre la réhabilitation des contrevenants et des familles de victimes est criante. La mission de l'AFPAD découle donc de ce constat et la volonté d'aider et de supporter d'autres familles de victimes est venue tout naturellement.

L'AFPAD a obtenu ses lettres patentes à titre d'organisme à but non lucratif à l'automne 2005 afin de répondre aux besoins des familles de personnes assassinées ou disparues partout au Québec. En 2006, un premier bureau fut ouvert à Montréal et en 2008, un point de service a ouvert ses portes à Québec.

L'AFPAD offre des services partout au Québec et compte maintenant 600 membres. En octobre 2015, l'AFPAD a célébré son 10^e anniversaire lors d'une grande célébration!



LE CA ET *la permanence*

Conseil d'administration

- Réjean Talbot, président
- Cristelle Sary, vice-présidente
- Yvon Guérard, secrétaire
- Élie Chamoun, trésorier
- Réjeanne Boilard, administratrice
- Marlène Dufresne, administratrice
- Nathalie Lessard, administratrice
- Rose-Anna Niquay, administratrice et représentante autochtone
- Bruno Serre, administrateur
- Christiane Sirois, administratrice

Équipe permanente



Raymonde Hébert
Coordonnatrice des
services aux membres

Nancy Roy
Directrice générale

Mélanie Bisson
Adjointe administrative

Andrée Champagne
Coordonnatrice des
services aux membres –
Régions de l'Est-du-Québec

Nous soulignons également le travail de deux personnes qui ont quitté en cours d'année :

Mélanie Veilleux, agente de communication (contrat entre mai et décembre 2015)

Édith Hayagabangana, adjointe administrative (départ en mai 2015)

NOS SERVICES *généraux*

L'AFPAD offre différents services à ses membres et demeure à la recherche constante de nouvelles activités pouvant répondre à leurs besoins :

- Rencontres des familles ayant vécu un drame
- Accompagnement médiatique
- Prise de contact et assistance suite à l'événement
- Information sur les nouvelles lois
- Accompagnement et soutien des familles
- Écoute et réconfort
- Déjeuners-causeries dans les diverses régions du Québec
- Rencontres thématiques avec les familles
- Références à des ressources d'aide appropriées
- Blogue, Facebook, Twitter
- Accompagnement juridique
- Informations et références
- Soutien à travers le processus judiciaire
- Aide à la rédaction de lettres de témoignage
- Accompagnement dans les dossiers judiciaires
- Les meurtres non résolus
- Les disparitions criminelles
- Aide psychologique et soutien financier
- Aide complémentaire à l'IVAC pour le soutien psychologique

SERVICES

aux membres



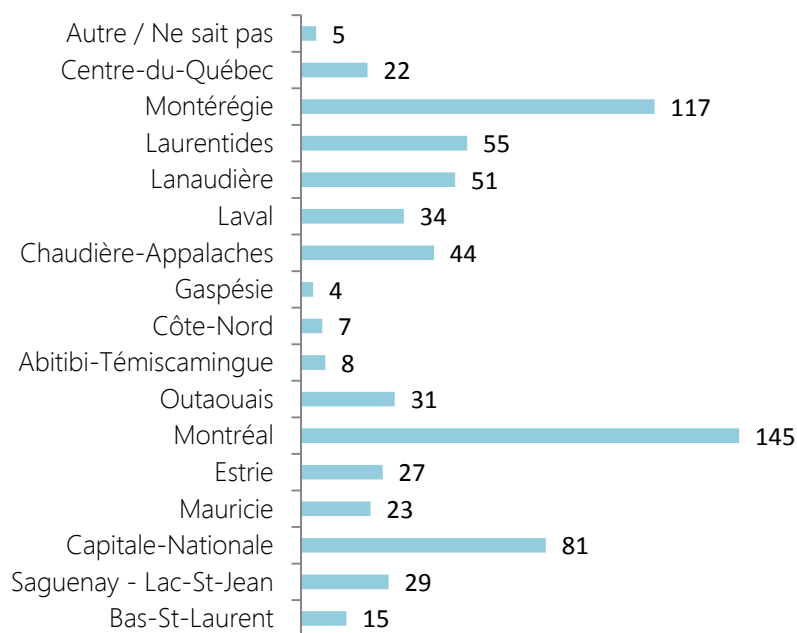
Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

PORTRAIT DES *membres*

Statistiques globales

- 698 membres, dont une cinquantaine de bénévoles sympathisants
- 70% des membres sont des femmes et 30% sont des hommes
- 85% des familles membres sont touchées par un homicide et 15% par une disparition criminelle

Graphique des membres par région



Statistiques des nouveaux membres

- Un total de 85 nouveaux membres se sont ajoutés en 2015-2016, dont 60 membres réguliers et 25 membres bénévoles.
- Les membres réguliers sont reliés à 38 victimes, dont 28 cas d'homicide, 7 cas de disparition et 4 cas d'autres types.
- Les sources de référence principales des nouveaux membres sont les suivantes : référence du CAVAC, site web de l'AFPAD, ami ou connaissance d'un membre, présentation à l'École de criminologie, lettre de condoléances envoyée à la famille et au salon funéraire.
- Au cours de l'année, une quinzaine de lettres de condoléances ont été envoyées à des familles ayant vécu un drame d'homicide.

DÉTAIL DES *services offerts*

Le premier mandat de l'AFPAD est d'accompagner et de soutenir les familles touchées par un homicide ou une disparition d'apparence criminelle. En cours d'année, les membres de l'équipe permanente sont **intervenus auprès d'une centaine de membres** distincts dans différents dossiers, soit par téléphone, courriel ou lors d'une rencontre en personne. Voici un aperçu des services offerts :

Rencontre avec un nouveau membre

Lorsque survient un homicide ou une disparition d'apparence criminelle, il est important de prendre contact avec la famille concernée. Au fil du temps, l'AFPAD a déterminé qu'il est préférable, suite à un homicide, de faire un premier contact lors de funérailles ou après cette période, afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral continu tout au long du processus. Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime, que le drame ait eu lieu récemment ou il y a plusieurs années.

La prise de contact initiale : l'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des différents corps policiers, les CAVAC, l'IVAC, les salons funéraires, les CSSS, etc.

Références à des professionnels de la santé

Il importe de valider avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si la personne a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD, CLSC ou autre ressource professionnelle).

Soutien moral continu et suivi de l'avancement de l'enquête

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille et les corps policiers, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres afin d'avoir des précisions et de faire le point sur le dossier.

Médias

Il est fréquent que les familles aient besoin de conseils pour faire face aux médias. L'AFPAD peut également agir à titre de porte-parole de la famille au besoin.

DÉTAIL DES *services offerts*

SUITE

Droit à l'information sur le détenu et opposition à la libération conditionnelle

Dans les cas d'homicide, les familles ont le droit d'être informées de certaines activités du détenu. Les coordonnées de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) leurs sont transmises. L'AFPAD peut également aider et guider ses familles membres pour rédiger leur témoignage qui sera lu devant les commissaires lors de l'audience en libération conditionnelle. Il arrive parfois qu'à la demande d'un membre, un intervenant de l'AFPAD soit amené à accompagner une famille lors d'une audience devant la CLCC.

Soutien financier : aide psychologique et judiciaire

Lorsque la décision de l'IVAC est rendue, il se peut qu'une personne ait droit à des séances de consultation psychologique. Dans le cas où les honoraires dépassent le maximum fixé par l'IVAC, l'AFPAD peut venir compenser la différence des frais de consultation, dans le cas où les membres ne pourraient pas en assumer les coûts.

Aussi, lorsqu'une famille veut suivre le procès du criminel et que le palais de justice est éloigné de plus de 100 km du domicile, l'AFPAD peut défrayer une partie du coût de déplacement, l'hébergement, les repas et le stationnement pour permettre à la famille de suivre le procès. Toute autre demande est analysée et la décision devra tenir compte de la disponibilité du budget. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande.

En tout, 8 membres ont bénéficié d'une aide financière pour un total de 6012,40 \$.
Nous avons accordé une aide à 6 membres pour rencontrer un psychologue
et à 2 membres pour rembourser des frais de déplacement à la cour.

Les différents types d'accompagnement

Depuis sa fondation, l'association a accompagné sa clientèle à différents niveaux. En ce qui concerne l'accompagnement à la Cour tout au long du processus judiciaire, l'AFPAD peut accompagner des membres à leur demande même si nous considérons que l'expertise développée par l'ensemble du réseau des CAVAC est tout à fait adéquate. Conséquemment, pour la prochaine année, l'association prévoit mettre sur pied des groupes de soutien afin de compléter les services déjà existants.

En ce qui concerne les audiences devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ), la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) ainsi que l'IVAC, l'AFPAD a accompagné quelques familles afin de les soutenir à travers leurs revendications.

DÉTAIL DES *services offerts*

SUITE

Aide à la rédaction

L'AFPAD a aidé plusieurs de ses membres à rédiger différents types de lettres, telles que : témoignages de préparation à une audience en libération conditionnelle, témoignage avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays, lettres d'appui pour un projet, demandes auprès d'instances gouvernementales, etc.

Suivis des dossiers d'enquête et de disparition

En ce qui concerne les dossiers d'homicide et de disparition, il est important de mentionner que la grande majorité des familles membres de l'AFPAD sont directement touchées par un ou des homicide(s). Environ 15% de nos membres sont touchés par des disparitions d'apparence criminelle.

En ce qui concerne les données quantitatives de nos interventions, il est très difficile de les traduire concrètement pour diverses raisons, il s'avère nécessaire de comprendre que plusieurs heures doivent être investies à différents niveaux, pour chaque dossier, afin d'augmenter l'efficacité de nos interventions auprès de nos familles (rencontres de familles, appels téléphoniques, rencontres avec des partenaires, recherche d'information, etc.).

Conseils juridiques

La directrice générale de l'AFPAD possède une formation en droit qui, avec son expérience, lui permet d'offrir des conseils d'ordre juridique pour ensuite référer les membres auprès d'avocats spécialisés, par exemple Me Jérôme Frappier au niveau des disparitions.

Hommage aux victimes

Les membres tiennent à célébrer à leur façon la mémoire de leur victime lorsque la date d'anniversaire de décès survient. Les intervenants de l'AFPAD offrent parfois un support moral ou des conseils pour cette commémoration.

ACTIVITÉS *et projets*



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

RÉSUMÉ DES *activités*

L'AFPAD a organisé des ateliers, des conférences et des activités rassembleuses pour ses membres afin de les informer de différents sujets d'ordre juridique ou psychologique, ainsi que leur permettre d'exprimer leurs émotions ou de partager leur témoignage avec d'autres familles membres.

Activité	Date	Région	Participants
Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels	24 avril 2015	Montréal	100
Entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits des victimes	23 mai 2015	Capitale-Nationale	55
Marche « Je suis Gabrielle »	14 juin 2015	Montréal	300
Conférence sur les disparitions	12 septembre 2015	Montréal	25
10 ^e anniversaire de l'AFPAD	3 octobre 2015	Centre-du-Québec	75
Restaurer ensemble ce que le crime a brisé	17 octobre 2015	Montréal	25
Atelier sur l'art-thérapie	17 octobre 2015	Montréal	19
Conférence sur les disparitions	24 octobre 2015	Capitale-Nationale	15
Dîner de Noël et conférence sur le deuil	12 décembre 2015	Montréal	49
Dîner de Noël et conférence sur le deuil	13 décembre 2015	Capitale-Nationale	30
Atelier d'art expérimentation	6 février 2016	Montréal	18
Cabane à sucre	19 mars 2016	Chaudière-Appalaches	12

SEMAINE NATIONALE *des victimes*

L'AFPAD a participé à la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2015 dont la thématique était « *Façonner l'avenir ensemble* ». Une soirée de lancement a été organisée le 24 avril 2015 où près d'une centaine de personnes étaient présentes.



À cette fin, l'AFPAD a fait le lancement et la promotion de 8 capsules et cartons informatifs, réalisés en partenariat avec des intervenants et organismes œuvrant autour de la problématique des victimes.

Les principaux objectifs étaient de sensibiliser et de mieux informer la population quant à la réalité vécue par les familles suite à un homicide ou à une disparition criminelle. Une centaine de personnes sont venues assister au lancement et au visionnement des capsules qui peuvent aussi être consultées en permanence sur le site web de l'AFPAD.

Voici un aperçu des sujets traités et des collaborateurs :

- Homicide et enquête : Pascal Côté (SPVM)
- Le deuil vécu par les enfants : Josée Masson (Deuil-Jeunesse)
- Le deuil en cas de mort violente : Nathalie Viens (Maison Monbourquette)
- Le choc post-traumatique : Pascale Brillon (Hôpital Sacré-Cœur)
- Le réseau des CAVAC : Cyndi Lapointe (CAVAC Montréal)
- Quoi faire face aux médias : Félix Tremblay (Journaliste)
- Disparition et enquête : Bernard Caron (Sûreté du Québec)
- La Charte des droits des victimes : Arlène Gaudreault (AQPV)

Nous avons fait la distribution de 2000 cartons informatifs à travers le réseau des CAVAC, CLSC, postes de police municipale, provinciale, salons funéraires et hôpitaux.

PROJET DE LOI C-32

L'AFPAD a organisé une rencontre d'information le 23 mai 2015 portant sur l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits des victimes (loi C-32). Les familles membres présentes ont accueilli cette annonce avec joie et fierté, car ce projet de loi a représenté un important cheval de bataille pour notre association depuis ses tout débuts.

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues
AFPAD

RASSEMBLEMENT DES FAMILLES I N V I T A T I O N

- 10H À 12H**
CONFÉRENCE DE PRESSE

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS DES VICTIMES

PRÉSENTÉ PAR LE SÉNATEUR PIERRE-HUGHES BOISVENU.
Le sénateur Pierre-Hughes Boisvenu viendra nous parler de la Charte des droits des victimes et de son impact sur le traitement des victimes à travers le système judiciaire.

Pierre-Hughes Boisvenu
Sénateur de La Salle

- 12H À 13H30**
GOÛTER
- 13H30 À 15H**
TÉMOIGNAGE

Élizabeth Laplante, fille de Diane Grégoire assassinée en 2011 viendra nous parler de son vécu et de son expérience avec les médias. Les côtés positifs des médias et de leurs impacts dans la réalité de la vie des proches de victimes.

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

10\$ FRAIS D'INSCRIPTION (repas + conférence) CONTRIBUTION VOLONTAIRE
INSCRIPTION ET INFORMATION
514.396.7389 / 418.686.5443

FIER PARTENAIRE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

HÔTEL MANOIR VICTORIA
VIEUX-QUÉBEC

44, Côte du Palais,
Vieux-Québec,
QC Canada G1R 4H8

Stationnements disponibles en
face du CHUQ (Hôtel Dieu)

MARCHE *Je suis Gabrielle*



La marche « Je suis Gabrielle » est née à la suite du décès par homicide de Gabrielle Dufresne-Élie le 8 juin 2014. Cette adolescente a été assassinée par son ex-petit ami qui n'acceptait pas la rupture de leur relation. Il lui a proposé une dernière rencontre dans une chambre d'hôtel, rencontre où la violence amoureuse était elle aussi, au rendez-vous.

L'objectif principal de la Marche « Je suis Gabrielle » est de dénoncer haut et fort la violence amoureuse chez les jeunes ainsi que dans tous les couples, sans exception. La Marche a également pour but de sensibiliser l'ensemble de la population quant aux ravages occasionnés par la violence, lorsqu'elle n'est pas arrêtée à temps. En ce sens, la prévention devrait occuper une place majeure afin de bien connaître le cycle dans lequel elle s'inscrit, et AGIR, avant qu'il ne soit trop tard.

Plusieurs organismes ont travaillé de concert à la réalisation de ce projet : le Centre des Femmes de Rosemont (CFR), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC), le poste 44 du SPVM, l'AFPAD, ainsi que plusieurs bénévoles. De plus, Jasmin Roy, dont la Fondation a pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux jeunes en milieu scolaire aux niveaux primaire et secondaire, a accepté d'être porte-parole de l'événement.

La Marche « Je suis Gabrielle » a eu lieu le 14 juin 2015 et le départ était devant l'école Marguerite-De Lajemmerais, lieu où Gabrielle étudiait. Près de 300 personnes ont marché pour dénoncer la violence amoureuse lors de cet événement.

CONFÉRENCE SUR *les disparitions*

Le 12 septembre 2015

À Montréal, une conférence interactive portant sur différents aspects reliés aux disparitions d'apparence criminelle a été donnée par le sergent Martin Desgagné de la Sûreté du Québec et Me Jérôme Frappier, avocat bénévole de l'AFPAD.

Madame Andrée Béchar, membre de l'AFPAD, a rendu un témoignage très touchant concernant la disparition de sa fille Maryline Bergeron en 2008. Il a aussi été question des innombrables démarches de recherche et d'analyse réalisées par la famille et colligées dans un volumineux rapport qui fut déposé à l'Assemblée nationale du gouvernement du Québec en 2015.

Le 24 octobre 2015

Une conférence portant sur les disparitions a été prononcée à Québec. Trois conférenciers sont venus discuter avec les membres à propos des situations reliées aux disparitions.

Nous avons accueilli le sergent Martin Desgagné de la Sûreté du Québec, qui a parlé de l'enquête, la notaire Liette Ayotte qui expliqua ce qu'il faut faire concernant la disposition des biens de la personne disparue et autres sujets d'importance.

Pour terminer, Madame Caroline Lachance a donné un vibrant témoignage quant à la disparition de son fils David Fortin survenue en 2009.



ATELIER-FAMILLES

CONFÉRENCE

sur les
DISPARITIONS

QUOI FAIRE? OÙ? QUAND?
COMMENT? POURQUOI?

QUE FAIRE EN CAS DE DISPARITION?
ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉS?

L'AFPAD vous invite à un atelier-conférence où plusieurs intervenants tels que :
Avocat, enquêteur de la Sûreté du Québec et représentant de la Curatelle publique viendront vous entretenir de leur travail et répondre à vos interrogations.

Une famille membre de l'AFPAD viendra également vous témoigner de son expérience de la disparition d'un proche.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 DE 9 H 00 À 12 H 30
AU CENTRE LEONARDO DA VINCI
8370 BOUL. LACORDAIRE, SAINT-LÉONARD, QC, H1R 3Y6

 **Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues**

COMME LES PLACES SONT LIMITÉES,
Veuillez confirmer votre présence à cette activité par téléphone :
514-396-7389 ou 1-877-484-0404 ou par courriel : administration@afpad.ca

 Un stationnement gratuit est accessible derrière le Centre.

10^E ANNIVERSAIRE de l'AFPAD

Le 3 octobre 2015, l'AFPAD a fêté son 10^e anniversaire. Plus d'une centaine de membres, de partenaires et de fidèles collaborateurs sont venus souffler les 10 bougies avec nous.

Lors de cette journée mémorable, les participants ont pu assister et participer à diverses activités pour marquer la décennie que notre association a traversée malgré vents et marées. Pour souligner les dix ans de l'AFPAD, un coffret symbolique d'encens fut remis à chacun des participants, ainsi qu'un sac souvenir, soulignant la solidarité et l'entraide à travers nos différentes luttes pour faire avancer la cause des victimes.

Pendant l'avant-midi, M. Réjean Talbot, président du conseil d'administration, a agi à titre de maître de cérémonie. Il a su accueillir chaleureusement les participants et leur a présenté cinq conférenciers qui ont donné des prestations très intéressantes :

DIX ANS
ensemble
**DE LUTTES
& DE SOLIDARITÉ
& D'ENTRAIDE**

03 OCTOBRE 2015

PRÉSENTATIONS EN AVANT-MIDI
L'HISTOIRE DE L'AFPAD D'HIÉR A AUJOURD'HUI, NOS PARTENAIRES, CAVAC,
NOS LUTTES LÉGISLATIVES, DES CAPSULES JURIDIQUES ET BIEN PLUS!

DÎNER SUR PLACE
AVEC ANIMATION ET ENCAN SILENCIEUX AU PROFIT DE L'AFPAD

EN APRÈS-MIDI
REMISE DES PRIX HOMMAGES À NE PAS MANQUER !!

TIRAGE VOYAGE
À 16 H

9H À 17H
CENTRE EXPO DRUMMONDVILLE
550 RUE SAINT AMANT, DRUMMONDVILLE

COMME LES PLACES SONT LIMITÉES,
réservez dès que possible au
514 396-7389 ou 1 877 484-0404
ou par courriel : administration@afpad.ca

AFPAD Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

- **L'historique de l'AFPAD**
Conférence prononcée par Diane Carlos, mère de Julie Boisvenu, assassinée en 2002 et cofondatrice de l'AFPAD
- **Les défis des CAVAC**
Présentée par Sophie Bergeron, directrice générale du CAVAC Centre-du-Québec
- **Les changements dans les législations**
Présentée par Me Laurence Legault-Denis, avocate
- **Témoignage sur les disparitions**
Présentée par Andrée Béchar, mère de Marilyn Bergeron, disparue en 2008
- **Les déjeuners-causeries de l'AFPAD**
Présentée par Nicole Latour, ambassadrice de la région des Laurentides et sœur de Louis-Marie Poisson, assassiné en 1992

PRIX *hommage*

Hommages à 10 personnes d'exception

Au cours de l'après-midi de notre événement du 10^e anniversaire le 3 octobre 2015, nous avons présenté des prix hommage à des personnes s'étant impliquées depuis 10 ans à l'avancement de la cause des victimes lors d'une cérémonie.

Nous avons d'abord souligné la création de notre association en présentant un prix à nos 4 pères fondateurs afin de ne jamais oublier leur courage, leur ténacité et la solidarité qui les a unis face aux drames qu'ils ont vécus : Pierre-Hugues Boisvenu, Michel Surprenant, Christian Caretta et Marcel Bolduc. À cette occasion, une œuvre d'art de l'artiste Claude Léveillé a été remise à chacun des fondateurs de l'AFPAD. Chaque œuvre est unique et représente 4 mains entrelacées, témoignant de « La Force de l'entraide », le *leitmotiv* de l'AFPAD depuis ses tout débuts.

La journée anniversaire a également représenté une occasion idéale pour rendre hommage à des personnes qui ont fait avancer la cause des victimes depuis les 10 dernières années. Suite au lancement d'un appel de candidatures, plus de vingt candidats très investis pour la cause nous furent proposés par nos membres, d'autres organismes et le grand public. Le choix fut assez déchirant, car l'ensemble des candidats méritait d'être honoré. Nous tenons à féliciter et remercier du fond du cœur nos 10 récipiendaires que voici :



Mme **Marie-Paule McInnis**, mère de Jérôme et Justin assassinés en 1996
Lieutenant **Bernard Caron**, Module d'assistance aux victimes de la Sûreté du Québec
Me **Anne-Andrée Charrette**, procureure en chef adjointe de l'équipe des Assises
du bureau des procureurs criminels et pénaux de Montréal
Mme **Isabelle Gaston**, mère d'Olivier et d'Anne-Sophie assassinés en 2009
Mme **Josée Masson**, fondatrice et directrice générale de Deuil-Jeunesse
M. **Michel Laroche**, avocat retraité du ministère de la Justice du Québec
Mme **Marinella De Oliveira**, mère de Brenda-Elena Prekatsoumakis-De Oliveira assassinée en 2011
Mme **Andrée Béchar**d, mère de Maryline Bergeron disparue en 2008
M. **Frank Tremblay**, cofondateur de VASAM (Victimes d'agressions sexuelles au masculin)
Mme **Arlène Gaudreault**, cofondatrice et présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes

JUSTICE RÉPARATRICE *et art-thérapie*

Cette journée du 17 octobre 2015 a été consacrée à deux activités principales : la justice réparatrice et l'art-thérapie.

En avant-midi, les familles membres ont participé à l'atelier « *Restaurer ensemble ce que le crime a brisé* ». Cette activité portant sur la justice réparatrice et la médiation pénale fut organisée de concert avec le Centre de Services de Justice Réparatrice (CSJR). Le but de cet atelier était d'apporter un nouvel éclairage quant aux bienfaits de ces démarches sur les personnes qui en font l'expérience.

Les familles présentes ont pu écouter deux témoignages très touchants de personnes ayant participé à une telle démarche qui a eu sur elles des répercussions très bénéfiques.

En après-midi, l'atelier a porté sur l'art-thérapie et ses bienfaits. Animé par Clémence Lambert, psychothérapeute à la retraite, et l'artiste-peintre Marie-Catherine Péloquin, le groupe a participé avec enthousiasme à une expérimentation de cet outil souvent à notre portée, mais dont nous ne sommes pas toujours conscients.

ATELIER . TABLE RONDE

RESTAURER *ensemble* CE QUE LE CRIME A BRISÉ

CHOISISSEZ-VOUS POUR UNE JOURNÉE
VENEZ VOUS RESTAURER ET DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX OUTILS
QUI VOUS AIDERONT À MIEUX VIVRE

17 OCTOBRE 2015

EN MATINÉE
ATELIER JUSTICE RÉPARATRICE,
MÉDIATION PÉNALE ET TÉMOIGNAGE
D'EXPÉRIMENTATION

VOUS + ELLE
+ LUI + EUX
=
LA FORCE
DE L'ENTRAÏDE

EN APRÈS-MIDI
ATELIER D'ART-THÉRAPIE
ET EXPÉRIMENTATION

L'ATELIER DÉBUTE À 9H30
ET SE DÉROULERA AU CENTRE LEONARDO DA VINCI SITUÉ
8370, BOUL. LACORDAIRE, SAINT-LÉONARD, (QUÉBEC) H1R 3Y6

COMME LES PLACES SONT LIMITÉES, réservez dès que possible au
514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou par courriel : administration@afpad.ca

CONFÉRENCE ET *dîner de Noël*

Pour le dîner de Noël de l'AFPAD, nous avons invité Deuil-Jeunesse à prononcer une conférence. L'objet premier de la présentation était d'offrir quelques outils pour se préparer à la venue des Fêtes, une période souvent très difficile pour nos membres.

Plus de 40 membres de l'AFPAD étaient présents à Montréal le 12 décembre 2015 pour assister à cette conférence sur le deuil animée par Marie-Pascale Deegan, travailleuse sociale chez Deuil-Jeunesse. Le 13 décembre avait lieu à Québec cette même conférence animée par Josée Masson, directrice générale de Deuil-Jeunesse, auprès d'une trentaine de membres.

Remise de prix de présence

Nous tenons à remercier les donateurs qui ont gracieusement offert de beaux cadeaux pour agréments ces dîners de Noël :

- Restaurant Maestro (certificat-cadeau)
- Vignoble La Mission (cidre de glace)
- Marinella De Oliveira (panier de confitures)
- Studio 1101 à Prévost (panier de produits capillaires)
- Caroline Moreau (couronne de Noël)
- Tim Hortons Place de la Cité (assortiment de tasses)
- Uniprix Frédéric Lahoud (panier de produits pour le corps)
- Ghislaine Fréchette, massothérapeute (certificat-cadeau)
- Restaurant Pacini (certificat-cadeau)



ATELIER *d'art expérimentation*

En collaboration avec l'artiste-peintre Marie-Catherine Péloquin, l'AFPAD a proposé un atelier d'art à ses membres pour leur permettre de libérer des émotions en expérimentant avec les couleurs, les formes, les images, le collage, etc. Plusieurs médiums étaient à la disposition des participants pour laisser aller leur créativité : crayons de couleur, pots de peinture, bâtons de fusain, etc.

Cet atelier d'une demi-journée offerte le 6 février 2016 a permis à 18 membres de créer une œuvre originale et de partager leur témoignage avec les autres membres du groupe. Ce fût une belle expérience appréciée par les membres qui sera répétée dans la prochaine année.



ATELIER FAMILLE AFPAD
Association des familles de personnes assassinées ou disparues

ART expérimentation

Pas besoin de savoir dessiner ni d'être un artiste pour participer à cette activité d'art. Le but n'est pas la performance, mais plutôt d'expérimenter avec les couleurs, les formes, les images, le collage...

Plusieurs médiums seront à votre disposition pour laisser aller votre créativité : crayons de couleur, pots de peinture, bâtons de fusain, etc. Tout le matériel est inclus dans cette activité.

HIVER ET PRINTEMPS 2016

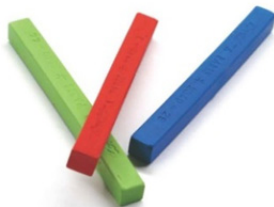
*Les samedis 6 février
et 7 mai 2016*

Ateliers à Montréal - Horaire de 9 h à 12 h
Gratuit pour les membres

Votre animatrice

Marie-Catherine Péloquin

Marie-Catherine, en tant qu'artiste peintre, a expérimenté depuis plusieurs années l'aspect libérateur de l'art. Peu importe le médium utilisé l'expression créatrice s'exprime dans la spontanéité, la liberté et le non-jugement. La créativité a pour but de proposer une nouvelle vision des choses, une vision personnelle. L'art libère des images et des émotions de l'inconscient. L'art participe à l'épanouissement de soi et de son milieu. « L'art m'a remise au monde en me permettant d'accéder à une meilleure connaissance de moi, de mes émotions et de mes énergies. »



PLACES LIMITÉES, RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

Veillez confirmer votre présence :
514 396-7389 ou 1 877 484-0404 ou
administration@afpad.ca

MANAWAN 1977

Notre administratrice Rose-Anna Niquay a invité des proches de victimes de sa région à dévoiler une histoire concernant la mort d'autochtones : un cas datant de plus de 38 ans où la communauté de Manawan est toujours en deuil de 5 jeunes qui ont péri dans un accident de voiture le 26 juin 1977 et offensée de la maladresse policière de l'époque.

Rose-Anna Niquay a réuni les familles directement touchées par ce drame pour enfin discuter de l'événement et comprendre pourquoi elles croient que la mort de leur proche est d'ordre criminel et non seulement un accident de la route. Avec l'aide de notre directrice générale, Nancy Roy, et notre vice-présidente, Cristelle Sary, ces familles ont réussi à mettre la main sur les rapports du coroner et d'autres informations policières au sujet des décès.

Plusieurs rencontres s'ensuivent, entre autres à Manawan où l'AFPAD a eu l'opportunité de rencontrer l'ensemble de la communauté et comprendre l'impact de cet événement dans leurs vies. Des lettres ont été acheminées auprès de la Sûreté du Québec et du ministre de la Sécurité publique, ce qui a permis des rencontres avec des enquêteurs pour faire la lumière sur les circonstances des décès et l'enquête de l'époque. D'autre part, le journaliste Francis Labbé de Radio-Canada s'est intéressé à cette histoire et a mis de l'avant ce drame devant les médias au cours de l'hiver.

Toutes ces démarches ont permis une réouverture de l'enquête par le service des enquêtes sur les crimes majeurs de Mascouche et un suivi policier auprès des familles.

SOCIÉTÉ

39 ans après la mort de 5 Autochtones, Manawan crie à l'injustice

PUBLIÉ LE MARDI 23 FÉVRIER 2016



Le reportage de Francis Labbé

EXCLUSIF - En 1977, les Atikamekw de Manawan perdaient cinq membres de leur communauté dans ce qui a été classé comme un accident de la route. Mais depuis l'automne dernier, un document du coroner soulève plusieurs questions, de sorte qu'ils demandent maintenant l'intervention du ministre de la Sécurité publique.

Un texte de Francis Labbé

Le drame soulève toujours beaucoup d'émotions dans cette communauté de la région de Manawan. « C'est comme si c'était arrivé hier », raconte Angèle Petiquay, qui a

1377 PARTAGES



CABANE à sucre



Organisé par Andrée Champagne, coordonnatrice des services aux membres de l'Est-du-Québec, cet événement annuel a permis à une douzaine de membres de profiter d'une journée informelle dans un lieu paisible pour discuter librement et s'offrir du soutien mutuel. Cette activité a eu lieu le 19 mars 2016 à la Cabane à sucre de Bertrand Giguère située à Saint-Joseph-de-Beauce.

PROJET YPI

Dans le cadre de leurs études en quatrième secondaire, toutes les étudiantes du Trafalgar School for Girls participent à un projet philanthropique international intitulé « Youth and Philanthropy Initiative » (YPI). Ce programme permet aux jeunes du secondaire de mieux comprendre le milieu communautaire et aux organismes participants d'avoir la chance de remporter une bourse de 5000 \$.

En équipe, les étudiantes devaient choisir un organisme à but non lucratif de leur territoire, rencontrer les employés, s'impliquer bénévolement dans les activités et finalement animer une présentation orale sur leur expérience.

C'est donc quatre jeunes étudiantes qui ont communiqué avec l'AFPAD concernant ce projet et nous les avons rencontrées à nos bureaux le 11 janvier 2016 où elles ont posé plusieurs questions à notre coordonnatrice des services aux membres, Raymonde Hébert, et adjointe administrative, Mélanie Bisson. Pour leur implication bénévole, nous leur avons proposé de nous aider lors d'un atelier d'art le 6 février 2016 en apportant du matériel et en nettoyant la salle. Cette expérience leur a permis de rencontrer des membres et de mieux comprendre leurs besoins de se rassembler pour discuter de leurs drames.

Nous avons assisté à leur présentation finale le 28 avril 2016 et nous étions très fières du travail accompli par ces jeunes femmes talentueuses. L'AFPAD n'a pas remporté la bourse, mais l'expérience fût mémorable. Nous félicitons encore une fois la belle équipe : Jill Blumer, Taylor Savelson, Jessica Macintosh et Gabriella Martucci.

Montage d'une vidéo de notre entrevue :
<https://youtu.be/CndFkGXIHg>



DÉJEUNERS-*causeries*

Les déjeuners-causeries sont parmi les activités les plus appréciées par nos membres où les familles sont invitées à partager leur expérience et s'offrir un soutien mutuel. Ces déjeuners sont animés par un ambassadeur bénévole qui a vécu un drame similaire, ce qui permet aux participants d'être appuyés et compris.

Nouveauté – Conférenciers invités

Après dix années d'expérience avec cette activité de soutien, du recul et la réception de commentaires des membres, nous avons commencé à incorporer en 2016 des mini conférences animées par des professionnels de la santé afin de mieux outiller nos membres à prendre soin de leur santé émotionnelle, physique et psychologique.

Régions	Nombre de déjeuners	Total de participants	Conférenciers invités
(02) Saguenay – Lac-Saint-Jean	4	43	Deuil-Jeunesse CAVAC
(03) Capitale-Nationale	2	29	CAVAC Psychologue
(04) Mauricie	1	4	
(06) Montréal	4	60	Deuil-Jeunesse
(07) Outaouais	1	7	
(14) Lanaudière	3	29	
(15) Laurentides	5	73	Directeur des poursuites criminelles et pénales Service correctionnel du Canada
(16) Montérégie	1	15	
(17) Centre-du-Québec	2	10	
TOTAL	23	270	6 organismes distincts

SUBVENTIONS

et financement



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

GOUVERNEMENTS *et dons privés*

BAVAC

Pour cette année 2015-2016, l'AFPAD a bénéficié d'une subvention du ministère de la Justice du Québec via le programme de subvention du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) au montant de 185 000 \$ pour ses opérations régulières. Sans ce renouvellement annuel, l'AFPAD ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui et nous sommes très reconnaissants de l'appui du BAVAC.

Justice Canada

Pour la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2015, le ministère de la Justice du Canada nous a accordé un montant de 5000 \$ pour promouvoir l'AFPAD au cours de cet événement. Cela a servi à produire des cartons d'information, qui ont été distribués à plusieurs partenaires au cours de l'année, et à organiser une soirée de lancement des vidéos du projet « consultation en ligne ».

Tournois de golf CANASA

Dans le cadre de leurs tournois de golf annuels à Montréal et à Québec, l'Association canadienne de sécurité (CANASA) invite l'AFPAD depuis quelques années déjà à agir comme organisme bénéficiaire de dons des golfeurs. Pendant cette journée festive, l'AFPAD a fait tirer des bâtons de hockey du Club des Canadiens de Montréal, proposé des tirages moitié-moitié et vendu des billets de tirage pour le « Tirage Voyage » 2015. En combinant les généreux dons reçus lors des deux tournois, c'est environ 1800 \$ qui ont été amassés, en plus de la vente de billets de tirage. Nous remercions chaleureusement tous les golfeurs et l'équipe organisatrice pour cette opportunité.

Lancement d'un livre

Pour le lancement de son livre « Joleil, 9 ans pour toujours », Donna Senécal a offert à l'AFPAD de partager des dons de députés lavallois à la suite d'une demande de « Soutien à l'action bénévole ». C'est donc 600 \$ qui ont été départagés et nous remercions Jean Rousselle, député de Vimont, Jean Habel, député de Sainte-Rose, et Guy Ouellette, député de Chomedey, de leurs belles contributions.

Bulletins AFPAD Express

Pour chaque tranche de 100 \$, la carte d'affaires d'un organisme, d'une entreprise ou d'un professionnel commanditaire est publiée dans notre bulletin mensuel AFPAD Express. Cette année, nous avons reçu 2300 \$ en commandite, ce qui nous a soutenus dans la production et l'impression de cet outil de communication. Nous souhaitons remercier les commanditaires suivants pour leurs généreuses contributions : Sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, Pascale Brillon (psychologue), Jean Denis (avocat), Dépanneur Nathalie, Essence Yoga, Institut Alpha, Jérôme Frappier (avocat) Productions de l'Autre Côté, Danny Prudhomme (Via Capitale du Carrefour), RBA Groupe financier, Restaurant Maestros, Rosemex Lab-Vent, Syndicat des pompiers du Québec, Yannick Tarlet (avocat).

TIRAGE *d'un voyage*



Pour célébrer le 10^e anniversaire de notre Association, nous avons organisé un tirage de trois magnifiques prix. Les billets étaient vendus au coût de 25 \$ chacun et 621 billets étaient dans la boîte de tirage.

Cette campagne de financement a permis d'amasser 10 099,56 \$ et n'aurait pu avoir lieu sans la contribution de nombreuses personnes qui ont vendu des billets de tirage : membres, bénévoles, ambassadeurs, conseil d'administration, employés et collaborateurs. Nous vous remercions tous sincèrement du fond du cœur.

1er prix – Croisière via le Club Voyages Éden

Gagnante du prix d'une valeur de 3000 \$: Élisabeth Névashish (région de Lanaudière)

2e prix – Forfait Escapade à l'Auberge Godefroy

Gagnant du prix d'une valeur de 500 \$: Gerry Ouderkirk (région de l'Outaouais)

3e prix – Certificat-cadeau chez Amerispa

Gagnante du prix d'une valeur de 200 \$: Madie Ottawa (région de Lanaudière)

ENCAN *silencieux*

Lors du 10^e anniversaire de l'AFPAD célébré le 3 octobre 2015, un encan silencieux a été organisé afin d'amasser des fonds pour financer une partie de l'événement. Cette belle campagne de financement organisée par Mélanie Veilleux, agente de communication, fut un succès auprès des invités qui ont misé sur 45 objets : un total de **1968 \$ a été amassé.**

Nous remercions chaleureusement les commanditaires suivants pour leurs contributions :

- 1001 Pots Exposition
- Diane Carlos
- Vignoble La Mission
- Cercle de fermières du Québec
- CEV
- Danièle Blanchette, artiste-vitrailliste
- Loblaws Angus
- Canus
- Les sœurs en vrac
- Papeterie Léo
- Van Houtte
- CANASA
- Dépanneur Nathalie



COMMUNICATIONS

et médias



AFPAD

Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

SITE WEB ET *médias sociaux*

Site Web

Le site Web de l'AFPAD est mis à jour régulièrement :

- des articles concernant notre actualité et des invitations aux activités en cours sont ajoutés sur la page d'accueil
- des liens vers des médias (articles de journaux ou fichiers audio) sont ajoutés dans la section « Fil de presse » lorsqu'on parle de l'AFPAD dans l'actualité
- le bulletin AFPAD Express devient disponible dans la section « Documentation » à chaque mois

Les nouveaux membres apprécient les liens utiles et les vidéos « Consultation en ligne ».



Médias sociaux

Le principal outil utilisé pour communiquer avec nos membres via les médias sociaux est Facebook. Plusieurs membres et partenaires nous suivent sur cette plateforme et partagent nos publications avec leur entourage.

Au 10 mai 2016, nous avons 568 personnes qui suivaient notre page. Les publications ayant le plus d'impact sont celles où un membre de l'AFPAD paraît dans les médias, le partage d'information sur une personne portée disparue, les condoléances à une famille vivant un drame dans l'actualité, la promotion d'une émission de télévision portant sur des cas d'homicide ou de dossiers non résolus et des vidéos concernant l'AFPAD dans les médias.

ENTREVUES *dans les médias*

Le procès de Jean-Philippe Mailhot

L'AFPAD accompagnait Gunn Norbakk, mère d'Ana Maria Salinas assassinée par Jean-Philippe Mailhot en 2004, au dernier procès de cette longue saga judiciaire.

2016-03-21 – [12 ans de prison et encore beaucoup de questions](#) (TVA Nouvelles)

2016-03-21 – [Mailhot sentenced to 12 years for stabbing his wife to death in 2004](#) (Montreal Gazette)

Tragédie à Manawan

L'AFPAD a accompagné 5 familles dans la réouverture d'une enquête sur un drame survenu en 1977 où 5 autochtones sont morts dans un accident et 2 « blancs » sont toujours en vie.

2016-03-10 – [La Sûreté du Québec à Manawan pour discuter de la tragédie de 1977](#) (Reportage de Francis Labbé, Radio-Canada)

2016-03-10 – [Investigators assigned to look into 1977 fatal crash that killed 5 aboriginal people](#) (CBC News)

2016-03-07 – [Entrevue à l'émission The Exchange with Dan Spector sur la tragédie de Manawan](#) (CJAD 800)

2016-03-03 – [Entrevue à l'émission As it happens sur la tragédie de Manawan](#) (CBC Radio)

2016-02-28 – [Drowning deaths of 5 aboriginal people in Manawan come to light 39 years later](#) (CBC News)

2016-02-23 – [39 ans après la mort de 5 autochtones, Manawan crie à l'injustice](#) (Radio-Canada)

Récidivistes d'alcool au volant

Présente à la conférence de presse de Steven Blaney, l'AFPAD a apporté son appui à MADD Canada dans son combat à rendre les sentences plus sévères aux conducteurs avec facultés affaiblies.

2016-02-26 – [L'AFPAD appuie le projet de loi sur la conduite avec facultés affaiblies](#) (L'Écho de Lévis)

2016-02-25 – [Entrevue de l'AFPAD à propos de son appui au projet de loi C-226](#) (Radio Cool 103,5 FM)

Les cas de disparition

L'AFPAD propose la mise sur pied d'une escouade mixte pour les cas de disparition afin d'intervenir plus rapidement et appuie la famille Bécharde-Bergeron.

2016-02-18 – [Trois disparitions toujours non élucidées dans la région](#) (Les 2 Rives)

2016-02-17 – [Les parents de Marilyn Bergeron relancent l'enquête](#) (Le Peuple Lévis)

2015-12-26 – [Survivre au temps des fêtes lorsqu'un proche manque à l'appel](#) (Radio-Canada)

2015-12-18 – [Personnes disparues : des familles réclament une escouade mixte spécialisée](#) (Radio-Canada)

2015-04-19 – [Une seule «brigade spécialisée» réclamée](#) (Journal de Montréal)

Les membres parlent de l'AFPAD

2015-10-19 – [Une marche pour Jenique](#) (Le Courrier du Sud)

2015-08-14 – [Cinq ans après le meurtre de sa fille: « On n'oublie jamais »](#) (Le Quotidien)

2015-08-06 – [Cri du cœur d'une mère éplorée](#) (Journal de Montréal)

2015-04-23 – [Une Gatinoise rêve d'un Monument de résilience](#) (La Revue de Gatineau)

Divers

2015-11-03 – [Les lettres de Magnotta suscitent l'indignation](#) (Journal de Montréal)

2015-10-04 – [L'AFPAD célèbre ses 10 ans à Drummondville](#) (Téléjournal Estrie)

BULLETINS AFPAD *Express*

Les bulletins mensuels AFPAD Express informent nos membres et partenaires des activités courantes de notre association, en plus d'offrir des articles rédigés par des professionnels et des partenaires du milieu, ainsi que des témoignages de nos membres.



Au cours de l'année, plusieurs personnes ont collaboré à l'écriture d'articles pour présenter leur organisme et leurs services ou offrir des suggestions de lecture ou informer sur des sujets d'intérêts. Nous avons grandement apprécié la collaboration de tous ces partenaires communautaires et d'affaires et nous les remercions sincèrement :

Me Laurence Legault-Denis, avocate
 Association québécoise Plaidoyer-Victimes
 VASAM
 Maison Monbourquette
 Deuil-Jeunesse
 Centre de services de justice réparatrice
 Clinique juridique Juripop
 Femmes Autochtones du Québec

Enfant-Retour Québec
 CAVAC Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
 Caroline Berthelette, enseignante de yoga
 Institut Alpha
 Québec Secours
 Sûreté du Québec
 Ferme Guyon
 Directeur des poursuites criminelles et pénales

PARTENAIRES

et bénévoles



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

AFPAD

RESSOURCES ET *déjeuners-causeries*

Conférenciers de Deuil-Jeunesse

Dans le cadre de différentes activités professionnelles, nous avons eu le privilège de rencontrer Josée Masson, fondatrice et directrice générale de Deuil-Jeunesse, avec qui nous entrevoyons plusieurs projets de collaboration. Au cours de cette année 2015-2016, nous avons invité des intervenantes de l'organisme à animer une mini conférence lors des dîners de Noël à Montréal et à Québec, ainsi que pendant un déjeuner-causerie.

Cette collaboration a permis aux membres de différentes régions de bénéficier de conseils d'une travailleuse sociale et cela se poursuivra au cours des prochains mois. Nous sommes très reconnaissants de cette collaboration et nous remercions l'ensemble des intervenantes qui ont préparé un contenu adapté à nos familles pour cette activité.

Ambassadeurs bénévoles

Nous saluons fièrement le travail de nos ambassadeurs des déjeuners-causeries qui permettent à l'AFPAD d'offrir cette activité dans plusieurs régions du Québec. Les ambassadeurs détiennent un double rôle lors des déjeuners : d'abord organisateurs dans la coordination administrative avec l'AFPAD, ensuite animateurs pour accueillir le groupe de participants. Nous remercions chacun d'eux pour leurs contributions, dévouement et générosité avec les membres :

- Nancy Landry et Marc-André Raymond, ambassadeurs de la région du Bas-Saint-Laurent
- Nicole Bilodeau et Ghislaine Fréchette, ambassadrices de la région Capitale-Nationale
- Dany Brodeur, ambassadrice de la région de la Mauricie
- Réjeanne Boilard et Chantal Dubé, ambassadrices de la région du Centre-du-Québec
- Dolores Mallet, ambassadrice de la région de Montréal
- Nicole Dubé, remplacée par Marguerite Jong, ambassadrice de la région de l'Outaouais
- Sylvie Dufour, ambassadrice de la région de Lanaudière
- Nicole Latour, ambassadrice de la région des Laurentides
- Mélanie Côté et Carole Bertrand, ambassadrices de la région de la Montérégie

ÉCOLE DE *criminologie*

Conférence au cours de victimologie

Madame Jo-Anne Wemmers, professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, a invité l'AFPAD à donner une conférence devant ses étudiants dans le cadre de leur cours en victimologie le 24 septembre 2015.

Raymonde Hébert, coordonnatrice des services aux membres de l'AFPAD, a fait une présentation de l'association et de ses services. De plus, Nicole Latour, membre de l'AFPAD et ambassadrice des déjeuners-causeries de la région des Laurentides, a fait un témoignage portant sur le meurtre de son frère, ainsi que les conséquences de ce drame sur les différentes facettes de sa vie.

Les étudiants furent très touchés et quelques-uns d'entre eux nous ont proposé de devenir bénévoles en soutien à l'AFPAD.

Stagiaire en criminologie

Puisque peu de recherches existent sur les besoins des proches des personnes assassinées ou disparues, l'AFPAD, en collaboration avec Jo-Anne Wemmers, professeure à l'École de criminologie et responsable de l'équipe de recherche Victimes, droits et société au Centre international de criminologie comparée, a cherché un étudiant de maîtrise pour faire de la recherche sur les besoins des proches en lien avec les services offerts par l'AFPAD.

C'est donc Delphine Matte, étudiante à la maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal ainsi que professionnelle de recherche au ministère de la Justice du Québec, qui a accepté notre proposition de stage pour son projet de mémoire. Une évaluation des services sous forme de questionnaire a été faite auprès de nos membres au cours de l'hiver et du printemps 2016.

ÉMISSIONS DE RADIO *SOCAM*

Une nouvelle collaboration est née entre l'AFPAD et la SOCAM grâce à Rose-Anna Niquay qui est membre de l'AFPAD et de notre conseil d'administration. La SOCAM, c'est la Société de Communication Atikamekw-Montagnais qui existe depuis 1983. C'est un réseau de radiodiffusion qui regroupe trois communautés Atikamekw et les 11 communautés Innu. La SOCAM a une programmation très variée qui permet aux communautés de demeurer en contact et d'être bien informées malgré les distances qui les séparent.

Nous ne pouvons ignorer la violence qui se passe chez nos frères et nos sœurs autochtones et notre projet de collaboration entre l'AFPAD et la SOCAM vise à informer les communautés autochtones de notre association, nos services ainsi que différents sujets concernant les familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle.

À chacune des émissions, nous avons abordé différents thèmes pertinents à la cause des victimes dans un but d'aider à mieux informer les communautés autochtones. Les présentations étaient accessibles en français et traduites dans la langue Atikamekw. Au cours de l'automne 2015, trois émissions furent enregistrées :

- Le 30 octobre : présentation de l'AFPAD et ses services par Nancy Roy, directrice générale.
- Le 18 novembre : Raymonde Hébert, coordonnatrice de l'AFPAD a fait une présentation sur le deuil vécu par les adultes suite à l'homicide d'un proche et Josée Masson, directrice générale de Deuil-Jeunesse, a parlé du deuil chez les enfants dans les mêmes circonstances de mort violente.
- Le 8 décembre, Me Jérôme Frappier, avocat, a discuté des cas de disparitions.



PARTENAIRES *quotidiens*

Nous remercions tous nos partenaires d'affaires qui nous permettent de soutenir nos familles membres tout au long de l'année.

- Bureau des victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- Le Ministère de la Justice du Québec
- Le Ministère de la Justice du Canada
- L'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Service correctionnel du Canada
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
- Le Barreau du Québec
- Deuil-Jeunesse
- Enfant-Retour Québec
- Ordre des psychologues du Québec
- CANASA
- Sûreté du Québec
- Service de police de la ville de Québec
- Service de police de la ville de Montréal
- Les divers services de police d'autres municipalités du Québec
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Maison Monbourquette
- Emploi-Québec
- Probono Québec
- Centre local de services communautaires (CLSC)
- Mothers Against Drunk Driving (MADD)
- Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)
- Université de Montréal, département de criminologie
- Université Laval, département de criminologie
- Université de Sherbrooke
- Canal D – Émission « Un tueur si proche »
- Centre des femmes de Rosemont

PERSPECTIVES

d'avenir



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

DES PROJETS *en développement*

Plusieurs projets sont déjà mis en branle pour la prochaine année afin d'améliorer la qualité de nos services et d'offrir des nouveautés aux membres, en plus de préparer des campagnes de financement collaboratives. Voici un aperçu des dossiers en préparation :

- Renforcer le financement de base
- Développer l'aide et le soutien de commanditaires par des dons corporatifs et privés
- Poursuivre des alliances et partenariats dans les développements de projets
- Offrir des conférences biannuelles à Québec et à Montréal
- Développer le bulletin AFPAD Express
- Rédiger un guide sur le retour au travail après un drame pour les employeurs
- Développer un service de parrainage
- Proposer des déjeuners-causeries avec des conférences variées
- Développer des ateliers d'aide thématiques
- Mettre en place un partenariat et le développement de projets sur les dossiers de disparitions avec l'angle de la création d'une escouade mixte policière et des modifications législatives
- Bonifier nos plateformes Web et médias sociaux

